Le journal de la commune de Mairy-sur-Marne
ISSN : 1269-4568

Le Mairyon

Numéro 63
Août 2019

Directrice de la publication : Catherine Pujol
Comité de rédaction : Caroline Kandel, Béatrice Kandel, David Vilaboy, Jacques Estelon, Vincent Odille, Perrine Millot

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 3
Au conseil Municipal	p 4-6
Etat civil	p 7
Permanence sociale	p 7
Sapeurs-Pompiers	p 7
Le foyer	p 8-9
AS Mairy	p10
La météo	p 11-12
Festivités du 14 juillet 2019	p 13
La vie de l'Association Patrimoine et Environnement	p 14
Activités en images	p 15-16
Brigade de gendarmerie	p 17
Permanences Moivre à la Coole	p 17
Tarifs location des salles	p 18
Horaires	p 18

LE MOT DU MAIRE

Nous vous diffusons aujourd'hui le dernier numéro du Mayrion de ce mandat. En effet, les prochaines élections municipales sont prévues en mars 2020 et elles vont limiter la communication qui pourrait être assimilée à de la propagande électorale. Bien que ce ne soit pas le cas du Mayrion, qui est diffusé régulièrement, nous préférons rester dans les clous.

Nous espérons que ces vacances qui se terminent vous ont permis de vous ressourcer et de profiter de bons moments avec vos proches. Dans une période un peu troublée, il est parfois bon de poser ses valises pour respirer un peu et se recentrer sur l'essentiel.

Pour moi, il est temps de tirer un bilan de ce deuxième mandat. Je tenais tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de cette période et pour les messages et les signes de soutien que vous me donnez régulièrement. C'est un grand réconfort, dans un engagement tel que celui-ci, de se savoir soutenu. Le rôle de maire n'est pas toujours de tout repos, les responsabilités augmentent et les dernières actualités montrent bien les extrémités auxquelles cette fonction peut être confrontée à une époque où certaines valeurs peuvent être bafouées…

Le conseil municipal et moi-même avons toujours œuvré avec beaucoup de dévouement pour apporter aux administrés le bien-être et le bien-vivre à Mairy. Nous avons su, je pense, faire évoluer le village afin qu'il demeure un village rural, mais un village moderne. Nous avons également su gérer avec discernement dans la tourmente des regroupements de collectivités et malgré des décisions prises à des strates plus élevées qui ne nous ont pas toujours paru réalistes, voire réalisables. Il a, en effet, fallu être vigilant pour que le village continue à évoluer, malgré les aides de plus en plus faibles, l'augmentation des contraintes administratives et la baisse des services publics. Soyez certains que nous avons fait de notre mieux, de manière désintéressée et toujours avec cœur.

De ce fait, je tiens également à saluer toute mon équipe municipale, les agents communaux, administratifs ou techniques, et tous les bénévoles, pompiers, associations, qui se sont investis avec nous. Qu'ils trouvent ici l'expression de toute mon amitié et toute la reconnaissance pour ces années d'engagement. J'ai apprécié travailler avec tous car, chacun à leur façon, ont donné de leur temps pour le village, ont su être force de proposition et c'est bien un travail commun qui a permis de faire bouger les choses. Alors MERCI !!!

Mais le mandat n'est pas tout à fait terminé. Il nous reste quelques mois pour continuer à avancer et c'est ce à quoi nous allons nous attacher. Nous continuerons à nous investir comme nous l'avons toujours fait, soyez-en assurés.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du...
CONSEIL MUNICIPAL
du 02 avril 2019.

Compte administratif 2018

Le budget principal de la commune présente un **résultat positif** avec un excédent de fonctionnement de 177 792,68 € et un excédent d'investissement de 34 259,63 €.

Vote des taxes :

Après présentation des comptes et des simulations de taux, l'assemblée décide à l'unanimité de garder les mêmes taux que 2018, soit :
Taxe d'habitation : 17.87 %
Taxe foncière (bâti) : 20.56 %
Taxe foncière (non bâti) : 9.91 %
CFE : 9.33 %

Subventions :

Après discussion, l'assemblée décide de voter le versement de ces subventions pour les associations : La Chenevière, Les Amis des Eglises, l'ADMR, La Société de Musique de St Germain et l'Ecole de Musique de Saint Germain, l'AS de Mairy et le foyer rural.

Budget primitif 2019 :

Les budgets sont présentés et votés à l'unanimité :

Section de fonctionnement :
Dépenses : 545 490,11 €
Recettes : 545 490,11 €

Section d'investissement :
Dépenses : 275 294,46 €
Recettes : 275 294,46 €

Questions diverses :

- **SIEM** : Une règlementation va imposer le changement des éclairages publics avec lanternes à boules, il faudra donc prévoir un investissement
- **SIAHMM** : Excédent de fonctionnement : 169 250 €, excédent d'investissement : 346 000 €. Le SIAHMM change de nom et devient Syndicat Mixte de la Marne Moyenne. Il y aura 32 délégués. Les aides du département sont conservées et versées par bassin à hauteur de 30 % de la demande. L'Agence de l'eau ne fera plus de financement.
- Des **broyeurs** sont mis à la disposition de la commune et des administrés, sur demande faite au **SYMSEM**
- Il est signalé que la plupart des véhicules entrant dans la commune par la route de Coolus roulent à une **vitesse excessive**. Le conseil décide donc de déplacer le **radar pédagogique** dans cette rue.
- L'**achat** d'un diable pour transporter les chaises de la **salle communale** est envisagé.

Extrait du...
CONSEIL MUNICIPAL
du 23 avril 2019.

Devis électricien

Les devis de l'entreprise PIERRE concernant **la mise aux normes de l'éclairage public** sont arrivés :
Pour le Jardinet : 18250.00 €
Pour les quinconces : 8875.00 €
Pour le Brisson : 6855.00 €.
Ces travaux pourront être faits en plusieurs fois.

Extrait du ...
CONSEIL MUNICIPAL
du 14 mai 2019.

Information Ostwind :

Comme présenté précédemment, le projet comporte **12 éollennes**, de marque Vestas. Les pales feront 55 m et chaque mât mesurera 95 m, ce qui fera une hauteur totale de 150 m par éolienne. Elles feront 2.2 MW. Elles seront divisées en 2 parcs éoliens , « Les trente journées » et « La côte ronde ».

Le chemin d'accès unique sera créé par la société OSTWIND sur la route entre Mairy sur Marne et Togny aux Bœufs. Tous les propriétaires ont été contactés et ont donné leur accord. Les documents définitifs sont en cours de rédaction et une réunion sera organisée pour leur signature. Une réunion sera organisée en mairie afin de répondre aux interrogations des habitants. Il est précisé que tous les chemins empruntés seront remis en état.

Convention d'adhésion prestation santé prévention du centre de gestion :

Le centre de gestion a remanié la convention concernant la prestation santé et la prévention des risques professionnels. Une nouvelle convention doit être signée avant le 1er juillet 2019 et sera valable jusqu'au 31 décembre 2022. L'assemblée décide à l'unanimité d'adhérer à cette **nouvelle convention**.

Projet cimetière :

Concernant le projet **l'aménagement du nouveau cimetière**, 3 devis sont arrivés en mairie. Chacun comprend une étude pour un columbarium, des cave-urnes et un jardin du souvenir. Ces devis sont étudiés par le conseil et le devis le plus adapté semble être celui de l'entreprise vosgienne. L'assemblée demande à Madame le Maire de recontacter l'entreprise vitryate pour revoir le devis proposé.

Questions diverses :

- **Brocante** : Certains riverains de la brocante se sont plaints de l'accès aux rues barrées. En 2020, une réunion sera organisée entre le Foyer Rural, la commune et les gendarmes afin de trouver une solution qui respecte les nouvelles normes dues aux risques terroristes.

- **Elections** : Madame le Maire informe que le préfet a exigé la pose de 34 panneaux pour les élections européennes. Un courrier et la facture des panneaux achetés seront envoyés à la préfecture.

- **Chemin de la Guenelle** : 3 parcelles ont été affouagées cette année et d'autres parcelles seront proposées l'hiver prochain. Le chemin abimé a été très bien refait. Une barrière sera bientôt installée côté Mairy et un sens interdit posé. Les plots en béton seront retirés.

- **Sécurisation rond point** : Les demandes de devis pour ces travaux devant la boulangerie ont été envoyées en avril et aucune réponse n'est encore arrivée.

- **Talus Jardinet** : le maître d'œuvre contacté cherche d'autres solutions car la première estimation faite est beaucoup trop élevée.

- Le trottoir près de la Place St Léger se dégrade et sa **réfection** est prévue en même temps que les travaux du rond-point.

Extrait du …
CONSEIL MUNICIPAL
Du 09 juillet 2019.

Avis Parc éolien de Cheppes la Prairie :

La commune de Cheppes la Prairie a deux projets de parcs éoliens de 6 éoliennes chacun qui ne vont pas impacter visuellement la commune de Mairy. L'assemblée donne un avis favorable à une large majorité.

Aménagement cimetière :

Malgré de nouvelles propositions, il est décidé de revoir le projet en profondeur en septembre.

Nomination suppléant défense :

Suite au décès de Monsieur FURNE Bernard, un **suppléant correspondant défense** doit être nommé. Le titulaire est Monsieur KUHN André. L'assemblée accepte à l'unanimité la candidature de Monsieur KREBS Didier.

Tour de table

- Le **recensement** aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020. Madame CANDELA Annie sera agent recenseur.

- **Courrier SIEM** : Le Syndicat pourrait disparaître et demande aux maires d'envoyer un courrier à différents représentants de l'Etat pour alerter sur les conséquences de cette disparition. Le courrier a été envoyé.

- Information CCMC – PLUI : La CCMC doit mettre en place un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**. Cette mise en place pourrait couter 700 000 € et nécessitera de nombreuses réunions. Il devra intégrer les règlementations du SCOT concernant la diminution de terres agricoles.

- Ramassage poubelles : Des **incivilités** sont commises : certaines personnes viennent jeter leurs poubelles dans les bacs des salles communales.

- Il y a une fuite d'eau près du château d'eau route d'Ecury depuis de nombreux mois malgré les appels à Véolia.

- Certains raccords d'enrobé n'ont pas été réalisés rue du stade et le seront prochainement.

- Le radar pédagogique route de St Germain ne fonctionne plus. Le matériel nécessaire pour la pose du radar route de Coolus a été acheté.

RAPPEL

Chaque compte rendu de réunion du Conseil Municipal diffusé dans ce bulletin, est un extrait.
Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de télécharger, sur le site Internet de notre commune, un compte rendu détaillé de ce qu'il se passe et se dit à chaque réunion. Un compte-rendu en chassant un autre, la disponibilité est donc de trois mois environ :

www.mairy-sur-marne.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Maé ACHON DEQUAIRE, né le 29/04/2019, de Anthony ACHON et Lauréna DEQUAIRE
Paul LE BRUN né le 02/05/2019, de Sophie MASSOIS
Manon ROGER née le 20/08/2019, de Matthieu ROGER et Stéphanie KIM

MARIAGE

Guylène GERARD et Franck BOURGEOIS, le 20/04/2019

PERMANENCE SOCIALE

Une nouvelle assistante sociale a été nommée pour notre commune :

Mme Commyn

C.S.D. Chalons rive-gauche
18 rue du 372e ralvf, 51000 Châlons-en-Champagne

Tel. : 03 26 65 18 82

SAPEURS-POMPIERS

Chef de Corps : M. Olivier FILLION
Coordonnées : M. Olivier FILLION

06 77 92 50 77 ou 03 26 66 13 69

M. Benoît CORDIER

09 51 56 93 43 ou 06 82 29 02 10

LE FOYER

Le Foyer Rural de Mairy-sur-Marne vient de terminer son année 2018/2019 en allant assister au spectacle « Les Misérables » à la Cassine réunissant 61 participants. Une vraie réussite…

Ainsi, à partir du 1er septembre 2019, une nouvelle saison s'annonce. L'année 2020 ne sera pas ordinaire puisque le foyer fêtera ses 30 ANS.

Aussi, pour terminer l'année 2019 il est prévu :

- Une soirée Beaujolais nouveau.
- Un concours de belote.
- Une soirée « vin chaud » offerte à toute la population de Mairy-sur-Marne ainsi qu'aux extérieurs nous soutenant.

Au cours de l'année 2018/2019 nous avons pu vous offrir :

- La brocante traditionnelle.
- Une soirée « Paella » préparée par notre équipe.
- Un après-midi Booling.
- Un après-midi au théâtre à Montmirail

Pour fêter les 30 ans le programme sera établi avec des surprises et aussi suivant vos propositions. N'hésitez pas à nous contactez.

Président : Jean-Paul LEFEVRE
Coordonnées : 03.26.64.50.06

Foyer.rural.mairysurmarne@gmail.com

AS MAIRY : UNE EQUIPE QUI MONTE

L'AS Mairy sur Marne a terminé sa saison à la deuxième place du championnat ce qui lui a assurée une montée en division supérieure. Avec uniquement 2 défaites en championnat et un joli parcours en coupe, le club a réalisé une saison quasi-complète. A cela s'ajoute les journées réussies du loto et de la pétanque. Encore merci aux bénévoles qui nous aident et aux Mairyons qui nous suivent et viennent participer à nos événements. Bien que tout paraît radieux, une nouvelle saison quelque peu compliquée commence. En effet, malgré cette montée, notre entraineur et quelques joueurs nous quittent. Merci à eux pour les années passées ensembles et la porte restera toujours ouverte pour eux. Il nous faut donc nous renouveler et cela commence par la mise en place d'un duo d'entraineurs. Messieurs Groult et Stringer assurent les entrainements des joueurs depuis ce début août. Nous ne notons que peu d'arrivée pour le moment alors que la reprise du championnat aura lieu à Fagnières le 1er septembre.

Cette année, nous serons dans un championnat entre Châlons et Vitry où nous rencontrerons successivement : Fagnières, Pargny sur Saulx, Somsois Margerie, Couvrot, Compertrix, Heiltz le Maurupt, Sermaize, Vitry en Perthois, Suippes, Vitry le François et enfin Courtisols. Nos matches ont toujours lieux le dimanche après midi sur le terrain de Sarry permettant aux joueurs et arbitres de se doucher après les rencontres. Cependant, la commune travaille pour équiper de douches les vestiaires de Mairy afin que nous puissions nous rincer après les entrainements mais aussi penser à un retour pour nos matches officiels dans notre village de cœur.

Encore un grand MERCI aux communes de Mairy-sur-Marne, Sarry pour leur soutien, ainsi qu'à nos Sponsors. Je rajouterais à ces remerciements la Communauté de Communes de La Moivre à la Coole pour l'utilisation du gymnase de Nuissement-sur-Coole. Rejoignez l'encadrement du club en vous faisant connaître auprès de la Mairie ou du Président du club. Toute l'actualité du club : http://asmairy.free.fr/ .

Président : Alexandre PHILIPPOT
Coordonnées : 06.85.01.97.63

aaphilippot@orange.fr

Quelques pages du site internet

ET BIEN D'AUTRES ENCORE...

ALBUM PHOTO
DU CIEL DE MAIRY...

PAGE DES DONNÉES
EN DIRECT...

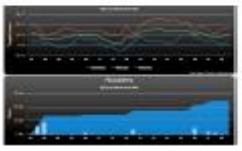

LES STATISTIQUES
DEPUIS 2014...

LA MÉTÉO...

...à Mairy-sur-Marne et ses environs.

La station météo comprend un ensemble de capteurs, qui enregistrent et fournissent des mesures physiques, ainsi que des paramètres météorologiques liés aux variations du climat.

La station météo effectue des relevés, toutes les minutes, de la température, de la pression atmosphérique, de la vitesse du vent, de l'hygrométrie, du point de rosée, de la pluviométrie et depuis mars 2018 de la radiation solaire, de l'indice UV et de l'évapotranspiration. Ces relevés sont transmis à une console reliée à un micro PC qui interprète les données sous forme de graphiques et statistiques. La mise à jour des graphiques se fait elle, toutes les 10 minutes en moyenne et ce, 24h/24h depuis novembre 2013.

La station météo, en mode "Agricole" selon les normes de l'OMM et de Météo-France, est installée à mon domicile depuis novembre 2013.

La station météo a été changée en février 2018 par une station homologuée par l'OMM (Organisation Mondiale Météorologique) et est référencée sur les plus importants sites français et internationaux de météorologie et particulièrement le "Réseau StatiC" d'Infoclimat et le "Réseau Météo Francais" (mentionnés sur le site avec les liens adéquats).

Toutes les données sont mises à disposition gratuitement !

Comment accéder aux informations ?

Il y a plusieurs adresses internet disponibles. Pour la commune, l'adresse suivante résume parfaitement la météo locale :

- *https://meteo-mairysurmarne.pagesperso-orange.fr/*
- *https://www.f5jni.com/meteoactuelle.html* (site météo et Radioamateur le plus visité).

En plus des informations sous forme de graphiques pour le mois en cours, vous trouverez un album photo des phénomènes météorologiques sur la commune, ainsi que des prévisions à sept jours pour notre village et en vidéo pour la météo nationale.
L'installation de la station météo est dite en mode "Agricole" et la diffusion des données sur internet comprend :
- des relevés en temps réel (toutes les 5 minutes),
- des historiques complets,
- des comparatifs mensuels et annuels,
- des graphiques animés,
- les records de l'année en cours,
- des cartes interactives...

Le site est visité actuellement par un nombre important de personnes chaque jour (entre 25 et 35 visiteurs en moyenne). Celui-ci évolue régulièrement au fil des demandes et de la technologie et a ainsi fait l'objet d'une refonte récente pour l'adapter à tous les supports de lecture (du PC au smartphone en passant par les tablettes).

Matériels utilisés

La station météo utilisée est de marque "Davis Vantage Pro 2 Plus". Cette station météo recueille et transfère automatiquement les données météorologiques précises et détaillées permettant un suivi facile des tendances météorologiques à moyen et long terme.
Les données des sondes de la station météo sont envoyées par radio à la console qui traite les informations.
La console est reliée au micro PC qui récupère les données à l'aide d'un logiciel conçu à cet effet.

Un autre logiciel interprète les données sous forme de graphiques. Ces deux logiciels effectuent le transfert par FTP sur le site Internet réalisé avec un logiciel de création de sites. Ces données récupérées en temps réel, sont actualisées toutes les 5 minutes en moyenne sur le site internet mais également sur les sites nationaux et internationaux où est référencée la station.
Infoclimat : *https://www.infoclimat.fr/observations-meteo/temps-reel/mairy-sur-marne/000NC.html*
WeatherCloud : *https://app.weathercloud.net/map#0782551680*

Bonne météo.

Capteurs et transmetteur de la station météo

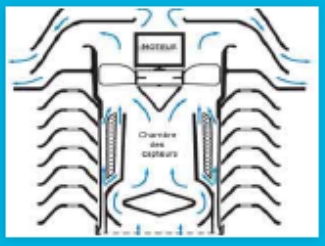

Vous trouverez le détail des capteurs de la station météo sur le site internet, dans la rubrique : "La station/Album"

Il faudrait plusieurs pages de ce bulletin pour parler de la météo et de ses phénomènes, des relevés, des statistiques... C'est pourquoi je suis disponible pour en discuter si vous le souhaitez. Vous pouvez me joindre par mail à l'adresse suivante : f5jni51@gmail.com

Jean-Claude Rattier

FESTIVITES DU 14 JUILLET 2019

Cette année et pour la seconde fois, nous avons organisé un tournoi de Nerf en partenariat avec Stéphane Brochard, président du club de paintball de Compertrix 33BPS.

Ce tournoi s'est déroulé le samedi 13 juillet de 15h à 19h. 11 équipes se sont affrontées de 15h à 19h sur le terrain spécialement aménagé pour l'occasion. Il s'est soldé par une remise de récompense pour les vainqueurs ainsi qu'une distribution de bonbons à l'ensemble des participants.

En parallèle du tournoi et pour faire patienter les équipes, d'autres jeux avaient été mis à disposition des habitants.

Cette activité sportive a été suivie du traditionnel repas du 13 Juillet qui a réuni quelques 120 personnes dans la joie et la bonne humeur habituelle à notre village. 23H, rassemblement et début du cortège pour le défilé de lampions. Pour clôturer, nos artificiers de chocs, aidés par des apprentis venus en repérage pour assurer la pérennité du feu, nous ont offert un joli spectacle avant de mettre le feu au dancefloor jusqu'au bout de la nuit.

LA VIE DE L'ASSOCIATION PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT : LA GUENELLE, LE 22 JUIN 2019

A la suite de la rénovation du pont de la Guenelle, une association a été créée dans le but de valoriser le territoire communal entourant la Guenelle et le pont.

A ce titre, deux tables de pique-nique ont été scellées et sont à disposition des habitants pour profiter de la rivière. L'une, proche du pont tandis que l'autre se situe plus loin près d'un lieu appelé « le Raidon » où les enfants peuvent jouer en toute sécurité laissant aller leur créativité dans le lit de la rivière (barrage, moulin, etc…). Très prochainement, une troisième table sera mise à disposition à proximité du pont et sera accessible à tous.

Une barrière a été posée pour limiter le passage de certains véhicules dégradant le chemin. Toutefois, le chemin reste accessible à tous, il suffit de demander le code à un des membres de l'association.

Afin de faire connaître la structure de cet ouvrage (voûtes en brique), un escalier a été aménagé par les bénévoles de l'association et nous vous invitons à l'emprunter.

Le 22 Juin, nous avons organisé la première fête de la Guenelle qui a réuni une trentaine de Mairyons curieux de découvrir ce projet et le cadre dans lequel il évolue. Cette fête sera reconduite l'année prochaine (pique-nique) et nous vous y invitons, espérant une participation encore plus nombreuse.

ACTIVITÉS EN IMAGES

EXPOSITION DE PEINTURE

CHASSE AUX OEUFS

FETE DE LA MUSIQUE

REMISE DES DICTIONNAIRES

Ce journal est aussi le vôtre !

Si vous souhaitez publier des articles ou des photos dans le prochain Mairyon, n'hésitez pas à contacter la mairie :

mairy.sur.marne@wanadoo.fr

03 26 70 67 10

Brigades de Gendarmerie

En cas d'urgence composez le **17**

		BP Chalons	BP Courtisols	BP Vtry La Ville
Lundi	**Matin :** 8h00-12h00	NON	NON	OUI
	Après-midi : 14h00-18h00	OUI	NON	NON
Mardi	**Matin** : 8h00-12h00	OUI	NON	NON
	Après-midi : 14h00-18h00	OUI	NON	NON
Mercredi	**Matin** : 8h00-12h00	OUI	NON	NON
	Après-midi : 14h00-18h00	NON	NON	OUI
Jeudi	**Matin** : 8h00-12h00	OUI	NON	NON
	Après-midi : 14h00-18h00	OUI	NON	NON
Vendredi	**Matin** : 8h00-12h00	OUI	NON	NON
	Après-midi : 14h00-18h00	OUI	NON	NON
Samedi	**Matin** : 8h00-12h00	NON	OUI	NON
	Après-midi : 14h00-18h00	NON	OUI	NON
Dimanche	**Matin** : 9h00-12h00	NON	OUI	NON
	Après-midi : 15h00-18h00	NON	OUI	NON

Permanences de la communauté de communes de la Moivre à la Coole

Mairie – 4 Grande Rue, 51240 Saint-Germain-la-Ville

Mardi 09h00-12h00

Jeudi 14h00-17h00

Depuis le début de l'année les locations des salles communales, de la vaisselle et du matériel sont gérés par Mme Evelyne DRAN, conseillère municipale.

N'hésitez pas à la contacter au

03 26 67 05 81

TARIFS SALLES 2018	½ journée (réunion)	1 journée	2 jours
Salle communale			
Clubs et associations communales	Gratuit		
Clubs et associations communales à titre lucratif	35 €		
Mairyons	75 €	145 €	180 €
Salle multifonctions			
Clubs et associations communales	Gratuit		
Clubs et associations communales à titre lucratif	20 €		
Mairyons	15 €	40 €	60 €
Matériel			
Tables	2.00 €		
Chaises	0.40 €		
Vaisselle			
	Moins de 50 pers.	Plus de 50 pers.	
Toute la vaisselle	40 €	50 €	
Vaisselle cuisine + blidas (pas de verres à pied)	23 €	30 €	
Verres	12 €	16 €	
Couverts	8 €	11 €	
Remboursement de la vaisselle cassée			
Verres et flûtes	1.50 € l'unité		
Couverts	0.50 € l'unité		
Assiettes	2.00 € l'unité		
Tasses à café	0.50 € l'unité		

HORAIRES

PERMANENCES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi 09h00 – 11h00
18h00 – 19h00

Jeudi 09h00 – 11h00
18h00 – 19h00

AGENCE POSTALE COMMUNALE ET BIBLIOTHEQUE

Lundi 10h15-12h15
Mardi 14h00-19h00
Jeudi 14h00-19h00
Vendredi 10h15-12h15
Samedi 10h15-12h15

DECHETERIE MAIRY-SUR-MARNE

Mercredi 09h00–12h00
14h00–18h00

Vendredi 09h00–12h00
Samedi 14h00–18h00

SYMSEM

Certains sites Internet indiquent les horaires des différents services des communes, mais ces horaires sont très souvent erronés. Un seul site pour vous renseigner sur votre commune :

http://www.mairy-sur-marne.fr

PHOTOGRAPHE
MAIRY SUR MARNE

Spécialisée nouveau né, bébé, enfant, famille
et shooting "dream color"

Contactez moi
Marie DESCOS
06.87.81.49.09

https://mariedescos.fr/

AMO PEINTURE
SAMUEL OUDIN
AUTO ENTREPRENEUR
amopeintures@gmail.com
RÉGION CHÂLONNAISE
06.77.00.99.59

E.Cossenet
Chauffage • Plomberie

VIESMANN
la solution parfaite pour votre chauffage !

Chaudières à condensation
Chaudières à bois - solaire
Pompes à chaleur...

13, avenue du Marquis des Glières
SAINT-MEMMIE - 03 26 70 69 28

Béton Prêt-à-l'Emploi
Professionnels et particuliers

Unibéton
HEIDELBERGCEMENT Group

www.unibeton.fr
www.inova.net

Centrales à Béton
DORMANS – REIMS - EPERNAY - MAIRY

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX ET COMMANDES
03 26 87 15 15

Immo Soluce
La solution immobilière

ACHAT - VENTE
LOCATION

Sandrine GUIFFRAY
06.29.39.09.78

Laëtitia PHILIPPE
06.33.62.65.42

Toutes deux Mairyonnes, nous avons une parfaite connaissance du secteur.

Notre expérience et notre disponibilité sont à votre service.

Proximité, Professionnalisme, Écoute.

www.immosoluce.fr

LA FRAISE DE MAIRY SUR MARNE

Des fraises, l'été et des légumes toute l'année !!!

VENTE DIRECTE AU MAGASIN DE LA FERME

Confitures " Maison "
Pommes de terre
Oignons et condiments
Légumes de saison
Produits du terroir
Granulés de Bois

Idée Cadeau :
Paniers garnis

EARL KANDEL
20 Grande Rue 51240 MAIRY SUR MARNE
earl.kandel@gmail.com
La Fraise de Mairy

Retrouvez toute notre actualité et plus d'informations sur les produits présents en magasin sur
http://lafraisedemairy.wordpress.com

NOUVEAU

CABARET

Dimanche 22 septembre 2019

Après-midi cabaret à la salle communale

Pensez à réserver vos places dès la distribution des feuillets d'information début septembre, dans lesquels les horaires vous seront communiqués.

Nombre de places limité, petite restauration et buvette sur place.